Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

Le Sud Luberon prend des accents de Pagnol



L'Office de Tourisme Sud Luberon propose une déambulation théâtrale en plein air à travers les villages du Luberon, dans l'univers de Marcel Pagnol, ses mots, ses paysages et son imaginaire… Ainsi après Grambois, cette série d'événements immersifs se déroulent à Peypin-d'Aigues, Beaumont-de-Pertuis et Cabrières-d'Aigues.

Portée par la Compagnie Les Faussaires, la création Dis-Marcel ! prend la forme d'un parcours théâtral en plein air mêlant lecture, jeu d'acteur et création sonore. Le spectacle se déploie en quatre stations et conduit progressivement le public jusqu'à l'ambiance d'un plateau de cinéma des années 1930.

Sur scène, les comédiens Sébastien Lauro Lillo et Jean-Marc Fort donnent vie aux textes de Pagnol, accompagnés par le musicien Vincent Calemard dont la création sonore enveloppe le spectacle d'une

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

atmosphère méridionale et intemporelle.



La compagnie des faussaires se présente

Conçu pour être joué dans l'espace public, Dis-Marcel ! mise sur des formats intimistes pour offrir "une expérience différente du spectacle vivant". Le village devient décor, et la Provence dépeinte par l'auteur et cinéaste provençal semble n'avoir jamais vraiment disparu.
Une démarche qui entend aussi valoriser les villages accueillant les représentations, en créant des événements accessibles où culture et découverte locale se croisent.

Zélie Bienaimé (stagiaire info com Avignon université)

Dis Marcel ! Quatre rendez-vous à 19h : Samedi 6 juin : Peypin-d'Aigues (Fontjoyeuse), Dimanche 7 juin : Beaumont-de-Pertuis, Samedi 27 juin : Cabrières-d'Aigues. Durée : environ 1h30. Dès 10 ans. Places limitées, réservation obligatoire sur boutique.sud-luberon-tourisme.fr

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026



Catastrophes naturelles : 4 communes vauclusiennes en état de catastrophe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

naturelle



Les communes de Mormoiron, Piolenc, Saumane-de-Vaucluse et Beaumont-de-Pertuis viennent d'être reconnues en état de catastrophe naturelle à la suite d'inondations et de mouvements de terrain liés à la sécheresse. Les sinistrés ont désormais trente jours pour effectuer leurs démarches auprès des assurances.

Publiés ce vendredi 24 octobre 2025 au Journal officiel, les arrêtés interministériels des 15 et 16 octobre actent officiellement la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour quatre communes vauclusiennes durement touchées ces derniers mois. Deux types de phénomènes sont concernés : les inondations et coulées de boue d'un côté, et les mouvements de terrain liés à la sécheresse et à la réhydratation des sols de l'autre.

Dégâts de voierie et dans les habitations

À Mormoiron, les pluies torrentielles du 4 septembre 2025 avaient provoqué d'importants dégâts sur la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 19 novembre 2026

voirie et dans plusieurs habitations. La commune de Piolenc avait elle aussi subi les assauts des eaux entre le 31 août et le 1er septembre. Plus au nord du département, Saumane-de-Vaucluse et Beaumont-de-Pertuis sont reconnues pour des sinistres d'une autre nature : les fissures et affaissements de terrain consécutifs à la sécheresse du printemps 2023, un phénomène récurrent et coûteux dans le sud du pays.

Une déclaration dans les 30 jours

Les habitants concernés disposent désormais d'un délai maximal de trente jours, à compter de la publication de l'arrêté, pour déclarer leurs dommages auprès de leur compagnie d'assurance**.** Ces reconnaissances ouvrent droit à une indemnisation spécifique, souvent indispensable pour la reconstruction des habitations et des infrastructures endommagées. Les arrêtés complets peuvent être consultés sur le site officiel : www.legifrance.gouv.fr.

Un rappel à la vigilance et à la résilience

Ces nouvelles reconnaissances illustrent la vulnérabilité croissante du Vaucluse face aux aléas climatiques extrêmes, entre sécheresses à répétition et épisodes orageux violents. Un rappel, s'il en fallait, que la prévention et l'adaptation au changement climatique sont désormais des priorités locales autant que nationales.